
Procès-verbal de la séance du Bureau du 14 novembre 2011

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel</i> nominal	(p. 5)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 7 septembre 2011	(p. 5)
N° B-2011-2707 <i>Acquisition des droits d'auteur attachés à la série de photographies Berges du Rhône du photographe M. Thierry Bazin pour la réalisation de différents supports de communication et de promotion du territoire de la Communauté urbaine - Contrat de cession de droits d'auteur -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2708 <i>Bron - Acquisition dans la copropriété Le Terrailon des lots n° 698 et 798 dans le bâtiment C, situés au 36, rue Marcel Bramet, appartenant à M. et Mme Reaksmey et Ladda Long -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2709 <i>Bron - Acquisition des lots n° 745 et 845 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment C de la copropriété Terrailon située 26, rue Hélène Boucher et appartenant à Mme Salih -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2710 <i>Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 13, chemin vert et appartenant à monsieur Ohanessian Richard -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2711 <i>Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole à détacher de la parcelle cadastrée BM 50 et située chemin des Ripes appartenant aux consorts Berthoud et Carruel -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2712 <i>Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du docteur Long et appartenant à Mme Nicole Akélian - Décision modificative à la décision du Bureau n° 2010-1814 du 11 octobre 2010 -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2713 <i>Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 65-69, avenue Lacassagne et appartenant à la SCI 65 Lacassagne -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2714 <i>Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 22, impasse de l'Asphalte et appartenant à la SCI GMI ou toute société qui lui sera substituée -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2715 <i>Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 43, rue Challemel Lacour et appartenant à la Société d'aménagement innovation et construction (AIC) ou à toute société susceptible de lui être substituée -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2716 <i>Neuville sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Pierre Dupont et appartenant à la Commune -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2717 <i>Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située allée Bourdin à l'angle de la rue Capitaine Julien et appartenant à l'Association syndicale des propriétaires du lotissement de l'allée Bourdin -</i>	(p. 6)

N° B-2011-2718	<i>Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située 936, avenue Victor Hugo angle rue Capitaine Julien et appartenant à monsieur et madame François Guigues -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2719	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain situé 779, chemin de la Plage et appartenant à M. et Mme Pierre Delacquis -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2720	<i>Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue André Chénier -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2721	<i>Saint Priest - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 18, rue du Régnier et appartenant à la SCI JPF Alphazan - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2722	<i>Vaulx en Velin - ZAC du centre-ville à Vaulx en Velin - Acquisition des parcelles BD 285, BD 286, BD 287, BD 290, BD 291, BD 294, BD 300, BD 305, BD 324 et BD 325 et de volumes à l'intérieur des parcelles BD 284 et BD 306, appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2723	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 73, avenue Roger Salengro et appartenant aux époux Fiquet -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2724	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'un tènement immobilier situé 4, allée du Textile et appartenant à la société Vaulx de la Forge -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2725	<i>Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Acquisition de parcelles de terrain appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2726	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 3 et 7 de la copropriété située 21, rue Louis Ducroize et appartenant à la SCI Vally -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2727	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 16 et 26 de la copropriété située 1, rue Léon Chomel et appartenant aux époux Giraud -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2728	<i>Bron - Cession d'un appartement formant le lot n° 292 dépendant du bâtiment B, escalier 5, de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas à M. et Mme Reaksmey et Ladda Long -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2729	<i>Caluire et Cuire - Cession, au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), d'un immeuble situé 93, rue Coste -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2730	<i>Caluire et Cuire - Cession, à la Commune, d'une parcelle de terrain située 36-38, Grande rue de Saint-Clair -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2731	<i>Genay - Cession, à Univar, des parcelles cadastrales AM 792, AM 794 et AN 227 situées rue Jacquard -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2732	<i>Lyon 2° - Cession, à la SA Alliade Habitat, d'un tènement immobilier situé 7, rue Clotilde Bizolon -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2733	<i>Lyon 3° - Revente à la SFHE Arcade, d'un immeuble situé 262, rue Duguesclin -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2734	<i>Lyon 8° - Cession, à M. Patrick Cacérés avec faculté de substitution au bénéfice de la société Nohao Aménagement, d'une parcelle de terrain située 227, route de Vienne -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2735	<i>Saint Genis Laval - Cession, à la Ville, d'une maison d'habitation située 9, impasse Chanoine Coupat -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2736	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Cession à la SAS MCP Promotion de l'îlot 4, formé de 3 parcelles issues de la parcelle AV 394, situé rue Général Charles Delestraint et chemin de Balmont -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2737	<i>Villeurbanne - Revente, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne Est Habitat, de l'immeuble situé 183, rue Francis de Pressensé -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2738	<i>Décines Charpieu - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située chemin du Montout au droit de la parcelle cadastrée BK 25 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2739	<i>Lyon 9° - Déclassement et cession de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue de Champagne -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2740	<i>Saint Priest - Transfert, à titre gratuit, d'une partie du parking communautaire situé à l'angle de la rue Léon Perrier et de la rue Maréchal Leclerc par la Communauté urbaine de Lyon au profit de la Commune -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2741	<i>Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Vénissy - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de la rue Aristide Bruant et de l'avenue Jean Cagne -</i>	(p. 9)

N° B-2011-2742	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès sud - Rue Marceau - Echanges de terrains agricoles d'une surface de 4 036 mètres carrés entre la Communauté urbaine et M. Léonard Grandjean respectivement cadastrées BY 12 et BP 19, BP 21 -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2743	<i>Saint Priest - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône de déposer des demandes de permis de démolir et à démolir sur les parcelles communautaires correspondant aux lots et aux parties communes de la copropriété Les Alpes, le tout situé dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle, boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier, avenue Jean Jaurès et rue Maréchal Leclerc -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2744	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Société foncière d'habitations économiques (SFHE) auprès de Dexia -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2745	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest - Porte des Alpes habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2746	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2747	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit agricole -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2748	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2749	<i>Maintenance, réparations et contrôles des installations de ventilation, chaufferie, climatisation des stations d'épurations et de relèvement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2750	<i>Définition, mise en oeuvre d'une stratégie de concertation et réalisation d'outils de communication pour la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2751	<i>Conception, réalisation et suivi des outils de communication et de médiation pour le projet d'aménagement Rives de Saône - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2752	<i>Location et maintenance de véhicules poids lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2753	<i>Défense et lutte contre l'incendie - Travaux du parc des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2754	<i>Lyon 2° - Etudes du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Perrache - Marché de réalisation et de suivi d'études pré-opérationnelles pour l'aménagement du PEM de Perrache - Autorisation à signer un marché "In house" selon l'article 3.1 du code des marchés publics avec la Société publique locale d'aménagement du territoire (SPLA) Lyon-Confluence -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2755	<i>Lyon 4° - Tunnel de la Croix-Rousse - Maintenance des équipements de gestion technique centralisée - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec le groupement SERELEC-M2E -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2756	<i>Lyon 7° - Marché d'études et de conseil en urbanisme, architecture et paysage - Résiliation partielle du marché n° 09416009 -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2757	<i>Pierre Bénite - Station d'épuration - Renouvellement des diffuseurs d'air sur une des files biologiques (UF4) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée avec l'entreprise INEO RESEAUX EST -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2758	<i>Saint Fons - Travaux de mise en oeuvre d'un générateur photovoltaïque au centre de formation Léon Blum - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2759	<i>Marché public pour les prestations topographiques et foncières sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon (lot n° 3) attribué à la société Axis conseils - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Axis conseils Rhône-Alpes -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2760	<i>Marché public pour des prestations topographiques spécifiques attribué à la société Axis conseils - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Axis conseils Rhône-Alpes -</i>	(p. 12)

N° B-2011-2761	<i>Marché pour les travaux de maintenance du réseau d'assainissement - Lot n° 12 - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la société REGIL TP SARL -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2762	<i>Marché attribué à la société BASF Performance Products France - Fournitures de polymères pour les stations d'épuration de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société BASF SE -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2763	<i>Décines Charpieu - Anneau Bleu - Construction d'une passerelle modes doux sur le canal de Jonage - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2764	<i>Lyon 2° - Place Bellecour - Travaux d'aménagement de la partie sud - Lot n° 8 : éclairage public - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2765	<i>Lyon 2° - Marché communautaire attribué à la Société d'application électro-mécanique (SAEM) - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Roger Martin Rhône-Alpes SAS -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2766	<i>Lyon 8° - Mermoz Nord - Aménagement des espaces publics - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2767	<i>Saint Priest - Centre-ville - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Aménagement de la place Roger Salengro - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2768	<i>Vaulx en Velin - Carré de soie - Marché d'étude urbaine pour le secteur Yoplait - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2769	<i>Euronews - Convention de prêt participatif du 18 décembre 1992 - Autorisation de signer un avenant n° 2 -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2770	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 21, rue Romarin - Abrogation de la décision n° B-2011-2239 du Bureau du 14 mars 2011 -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2771	<i>Lyon 4° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 61, Grande Rue de la Croix-Rousse - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2010-1539 du 26 avril 2010 -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2772	<i>Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société d'économie mixte de construction du Département de l'Ain (SEM CODA) d'un immeuble situé 62, rue Roger Salengro -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2773	<i>Givors - Centre-ville et quartier des Vernes - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2774	<i>Grigny - Quartier du Vallon - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'action 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2775	<i>Lyon - Rénovation des armoires électriques de 5 stations de relèvement - Trémie axe Nord-Sud - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises INEO/A2I -</i>	(p. 7)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 14 novembre 2011 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 7 novembre 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Daclin (pouvoir à M. Bernard R.), Barge, Colin (pouvoir à M. Barral), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin, Farih (pouvoir à M. Blein).

Absents non excusés : MM. Charles, Sécheresse, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal du Bureau

du 7 septembre 2011

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 7 septembre 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2011-2707 - Acquisition des droits d'auteur attachés à la série de photographies Berges du Rhône du photographe M. Thierry Bazin pour la réalisation de différents supports de communication et de promotion du territoire de la Communauté urbaine - Contrat de cession de droits d'auteur - Direction de l'information et de la communication -

N° B-2011-2750 - Définition, mise en oeuvre d'une stratégie de concertation et réalisation d'outils de communication pour la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

N° B-2011-2751 - Conception, réalisation et suivi des outils de communication et de médiation pour le projet d'aménagement Rives de Saône - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT : Je rapporte les dossiers n° B-2011-2707, B-2011-2750 et B-2011-2751. Le projet de décision n° B-2011-2707 concerne la série de photographie les Berges

du Rhône. Le projet de décision n° B-2011-2750 concerne la réalisation d'outils de communication pour la révision générale du PLU. Le projet de décision n° B-2011-2751 concerne la réalisation d'outils de communication pour les Rives de Saône. Il s'agit d'un marché à bons de commande de 50 000 €HT par an.

Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB.

N° B-2011-2708 - Bron - Acquisition dans la copropriété Le Terrailon des lots n° 698 et 798 dans le bâtiment C, situés au 36, rue Marcel Bramet, appartenant à M. et Mme Reaksmeys et Ladda Long - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2709 - Bron - Acquisition des lots n° 745 et 845 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment C de la copropriété Terrailon située 26, rue Hélène Boucher et appartenant à Mme Salih - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2710 - Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 13, chemin vert et appartenant à monsieur Ohanessian Richard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2711 - Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole à détacher de la parcelle cadastrée BM 50 et située chemin des Ripes appartenant aux conjoints Berthoud et Carruel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2712 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du docteur Long et appartenant à Mme Nicole Akélian - Décision modificative à la décision du Bureau n° 2010-1814 du 11 octobre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2713 - Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 65-69, avenue Lacassagne et appartenant à la SCI 65 Lacassagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2714 - Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 22, impasse de l'Asphalte et appartenant à la SCI GMI ou toute société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2715 - Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 43, rue Challemel Lacour et appartenant à la Société d'aménagement innovation et construction (AIC) ou à toute société susceptible de lui être substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2716 - Neuville sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Pierre Dupont et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2717 - Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située allée Bourdin à l'angle de la rue Capitaine Julien et appartenant à l'Association syndicale des propriétaires du lotissement de l'allée Bourdin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2718 - Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située 936, avenue Victor Hugo angle rue Capitaine Julien et appartenant à monsieur et madame François Guigues. - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2719 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain situé 779, chemin de la Plage et appartenant à M. et Mme Pierre Delacquis - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2721 - Saint Priest - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 18, rue du Régnier et appartenant à la SCI JPF Alphazan - Renoncement à l'acquisition - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2722 - Vaulx en Velin - ZAC du centre-ville à Vaulx en Velin - Acquisition des parcelles BD 285, BD 286, BD 287, BD 290, BD 291, BD 294, BD 300, BD 305, BD 324 et BD 325 et de volumes à l'intérieur des parcelles BD 284 et BD 306, appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2723 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 73, avenue Roger Salengro et appartenant aux époux Fiquet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2724 - Vaulx en Velin - Acquisition d'un tènement immobilier situé 4, allée du Textile et appartenant à la société Vaulx de la Forge - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2725 - Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Acquisition de parcelles de terrain appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2726 - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 3 et 7 de la copropriété située 21, rue Louis Ducroize et appartenant à la SCI Valy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2727 - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 16 et 26 de la copropriété située 1, rue Léon Chomel et appartenant aux époux Giraud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2728 - Bron - Cession d'un appartement formant le lot n° 292 dépendant du bâtiment B, escalier 5, de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas à M. et Mme Reaksmeijer et Ladda Long - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2729 - Caluire et Cuire - Cession, au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), d'un immeuble situé 93, rue Coste - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2730 - Caluire et Cuire - Cession, à la Commune, d'une parcelle de terrain située 36-38, Grande rue de Saint-Clair - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2731 - Genay - Cession, à Univar, des parcelles cadastrales AM 792, AM 794 et AN 227 situées rue Jacquard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2732 - Lyon 2° - Cession, à la SA Allié Habitat, d'un tènement immobilier situé 7, rue Clotilde Bizolon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2733 - Lyon 3° - Revente à la SFHE Arcade, d'un immeuble situé 262, rue Duguesclin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2734 - Lyon 8° - Cession, à M. Patrick Cacérés avec faculté de substitution au bénéfice de la société Nohao Aménagement, d'une parcelle de terrain située 227, route de Vienne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2735 - Saint Genis Laval - Cession, à la Ville, d'une maison d'habitation située 9, impasse Chanoine Coupat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2736 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Cession à la SAS MCP Promotion de l'îlot 4, formé de 3 parcelles issues de la parcelle AV 394, situé rue Général Charles Delestraint et chemin de Balmont - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2737 - Villeurbanne - Revente, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne Est Habitat, de l'immeuble situé 183, rue Francis de Pressensé - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2742 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès sud - Rue Marceau - Echanges de terrains agricoles d'une surface de 4 036 mètres carrés entre la Communauté urbaine et M. Léonard Grandjean respectivement cadastrées BY 12 et BP 19, BP 21 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2743 - Saint Priest - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône de déposer des demandes de permis de démolir et à démolir sur les parcelles communautaires correspondant aux lots et aux parties communes de la copropriété Les Alpes, le tout situé dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle, boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier, avenue Jean Jaurès et rue Maréchal Leclerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2749 - Maintenance, réparations et contrôles des installations de ventilation, chaufferie, climatisation des stations d'épurations et de relèvement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2011-2753 - Défense et lutte contre l'incendie - Travaux du parc des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2011-2757 - Pierre Bénite - Station d'épuration - Renouvellement des diffuseurs d'air sur une des files biologiques (UF4) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée avec l'entreprise INEO RESEAUX EST - Direction de l'eau -

N° B-2011-2761 - Marché pour les travaux de maintenance du réseau d'assainissement - Lot n° 12 - Autorisation de signer l'avenant de transfert à la société REGIL TP SARL - Direction de l'eau -

N° B-2011-2762 - Marché attribué à la société BASF Performance Products France - Fournitures de polymères pour les stations d'épuration de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société BASF SE - Direction de l'eau -

N° B-2011-2770 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 21, rue Romarin - Abrogation de la décision n° B-2011-2239 du Bureau du 14 mars 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2771 - Lyon 4° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 61, Grande Rue de la Croix-Rousse - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2010-1539 du 26 avril 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2772 - Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société d'économie mixte de construction du Département de l'Ain (SEM CODA) d'un immeuble situé 62, rue Roger Salengro - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2775 - Lyon - Rénovation des armoires électriques de 5 stations de relèvement - Trémie axe Nord-Sud - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises INEO/A2I - Direction de l'eau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2708 à B-2011-2719, B-2011-2721 à B-2011-2737, B-2011-2742, B-2011-2743, B-2011-2749, B-2011-2753, B-2011-2757, B-2011-2761, B-2011-2762, B-2011-2770 à B-2011-2772 et B-2011-2775. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, tout d'abord des acquisitions concernant les projets de décisions n° B-2011-2713, B-2011-2714, B-2011-2715 et B-2011-2723 sur les Communes

de Lyon 7°, Lyon 3° et Vaulx en Velin. Il s'agit d'acquisitions foncières pour des projets d'aménagement de voiries de proximité. Ces acquisitions de 634 mètres carrés de terrain se feront à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2011-2710, B-2011-2716 à B-2011-2719 concernant les Communes de Charbonnières les Bains, Rochetaillée sur Saône, Rillieux la Pape et Neuville sur Saône. Il s'agit toujours d'acquisitions foncières pour une surface de 623 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voiries de proximité. Ces acquisitions se feront pour un montant de 40 560 €.

Le dossier n° B-2011-2722 à Vaulx en Velin concerne l'acquisition auprès de la SERL, dans le cadre de la ZAC du centre-ville des aménagements de voirie, réseaux, espaces verts, pour une surface de 5 800 mètres carrés (les parcelles et volumes) pour un montant de 1,794 M€ TTC.

Le dossier n° B-2011-2726 à Villeurbanne concerne l'acquisition auprès de la SCI Vally, dans le cadre du périmètre d'études de la zone industrielle Grand Clément, d'un logement, d'une cave et les parties communes qui s'y rattachent, pour un montant de 165 000 €.

Le dossier n° B-2011-2725 à Vénissieux concerne l'acquisition auprès de l'OPH du Rhône dans le cadre de la ZAC Armstrong, d'un terrain de 20 000 mètres carrés pour un montant de 910 000 €.

A Villeurbanne, le dossier n° B-2011-2727, dans le cadre du projet urbain centre-ville pour divers aménagements concerne l'acquisition d'un garage, d'un dépôt et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 40 000 €.

Les dossiers n° B-2011-2711 et B-2011-2742 à Chassieu et Décines Charpieu, dans le cadre des grands projets et d'accessibilité au site du Montout, concernent l'acquisition de divers terrains pour une surface de 5 665 mètres carrés et pour un montant de 3 260 €. Certains terrains se font en échange sans soulte.

Les dossiers n° B-2011-2708 et B-2011-2709 à Bron, dans le cadre de l'ORU concernent l'acquisition de 2 logements, 2 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 117 000 €.

Le dossier n° B-2011-2724 à Vaulx en Velin, dans le cadre de l'aménagement du secteur Tase, concerne l'acquisition d'un tènement immobilier auprès de la société Vaulx de la Forge pour un montant de 4,050 M€.

Dans le cadre de cession foncière, le dossier n° B-2011-2737, à Villeurbanne, concerne la cession auprès de l'OPH Villeurbanne Est Habitat, à la suite d'une préemption, d'un immeuble permettant une opération de logement social pour un montant de 1,035 M€.

Le dossier n° B-2011-2734, à Lyon 8°, concerne la cession à monsieur Cacérés avec une faculté de substitution au bénéfice de la société Nohao, d'un terrain de 241 mètres carrés dans le cadre d'un remembrement foncier qui permettra, en contrepartie, la réalisation de 774 mètres carrés de SHON sociale, et ce terrain sera cédé au prix de 113 064 €.

Le dossier n° B-2011-2733, à Lyon 3°, concerne la revente à la suite d'une préemption pour une opération de logement social auprès de la Société française des habitations économiques,

d'un immeuble R + 5 avec commerces comprenant 10 logements pour un montant de 1,200 M€

Le dossier n° B-2011-2730 à Caluire et Cuire, concerne la revente à la Commune, dans le cadre de l'aménagement de la future passerelle et la mise en lumière des balcons du quartier Saint Clair, d'un terrain de 417 mètres carrés pour un montant de 200 000 €.

Le dossier n° B-2011-2729 à Caluire et Cuire concerne la vente au SYTRAL à la suite d'une préemption pour l'extension d'un dépôt de bus, rue Coste, d'un bien immobilier d'une surface de 937 mètres carrés pour un montant de 350 000 €.

Le dossier n° B-2011-2735 à Saint Genis Laval concerne la revente à la Commune, à la suite d'une préemption, d'une maison pour un local associatif pour un montant de 204 000 €.

Le dossier n° B-2011-2728 à Bron, dans le cadre de l'ORU, concerne la cession à monsieur et madame Reaksmeijer et Ladda Long d'un logement pour un montant de 60 000 €.

Le dossier n° B-2011-2732 à Lyon 2°, concerne la cession auprès d'Alliade Habitat, dans le cadre d'un programme de logements sociaux, d'un immeuble R + 5 et caves de 547 mètres carrés de surface habitable sur un terrain de 211 mètres carrés, pour un montant de 780 378,48 €.

Le dossier n° B-2011-2736 à Vaulx en Velin concerne la cession, à la suite d'une consultation, à la SAS MCP Promotion dans le cadre de la ZAC de la Grappinière, de 3 parcelles pour une surface de 6 911 mètres carrés au prix de 623 881,44 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2731 à Genay concerne la cession au groupe international Univar dans le cadre du regroupement des 3 implantations lyonnaises, d'un terrain de 67 202 mètres carrés pour un montant de 1,350 M€.

Le dossier n° B-2011-2772 à Pierre Bénite concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, d'un immeuble avec un droit d'entrée de 450 040 € avec un loyer de 40 € pour les 40 premières années et 46 210 € pour les 15 années suivantes. C'est un immeuble dans lequel seront réalisés 2 logements PLAI et 7 logements PLUS. Cette mise à disposition se fera auprès de la SEMCODA.

Le dossier n° B-2011-2771, à Lyon 4°, concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, d'un immeuble permettant la réalisation de 11 logements PLUS et 3 logements PLAI, auprès de l'OPH Grand Lyon Habitat. Le droit d'entrée est de 809 725 €, un loyer de 40 € pour les 40 premières années et 8 593 € pour les 15 années suivantes, font partie des modalités.

Le dossier n° B-2011-2770 concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, d'un immeuble permettant la réalisation de 9 logements PLUS, 3 logements PLAI et 2 locaux commerciaux, auprès de l'OPH Grand Lyon Habitat. Le droit d'entrée est de 294 547 €, un loyer de 40 € pour les 40 premières années et pour les 15 dernières, un montant de 27 793 € par an, font partie des modalités. Il s'agit également d'abroger la décision n° B-2011-2239 du Bureau du 18 avril 2011.

Le dossier n° B-2011-2721 à Saint Priest concerne le renoncement à une mise en demeure d'acquiescer sur l'élargissement de la rue Régnier l'emplacement réservé n° 40.

Le dossier n° B-2011-2712 à Feyzin est relatif à une décision modificative sur un bien cédé occupé, car ce terrain est

actuellement cultivé. Il s'agit d'un terrain qui sert à l'élargissement de la rue du docteur Long.

Je vais maintenant rapporter divers dossiers de monsieur le Vice-Président Colin.

Le dossier n° B-2011-2749 concerne le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer les marchés concernant la maintenance, les réparations et les contrôles des installations de ventilation, chaufferie, climatisation des stations d'épurations et de relèvement de la Communauté urbaine de Lyon. Le marché en cours arrive à expiration le 10 janvier 2012. Il s'agit d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 ans. Le marché comportera un engagement de commandes minimum de 200 000 € HT et maximum 600 000 € HT.

Le dossier n° B-2011-2753 concerne le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer les marchés concernant la défense et la lutte contre l'incendie des travaux du parc des hydrants. Les prestations feraient l'objet des lots géographiques suivants correspondants aux subdivisions territoriales de la direction de l'eau :

- lot n° 1 : secteur nord,
- lot n° 2 : secteur centre,
- lot n° 3 : secteur est,
- lot n° 4 : secteur ouest.

Chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande, conclu pour une durée ferme de 1 an et reconductible de façon expresse 3 fois une année. Chacun des lots comportera un engagement de commande annuel minimum de 100 000 € HT et 300 000 € HT maximum.

Le dossier n° B-2011-2757 concerne la Commune de Pierre Bénite, sa station d'épuration et le renouvellement des diffuseurs d'air sur une des files biologiques UF4. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à la suite d'une procédure adaptée avec l'entreprise INEO Réseaux Est. Cette procédure adaptée a été lancée pour l'attribution des travaux de renouvellement des diffuseurs d'air sur une des files biologiques UF4 sur la station de Pierre Bénite. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, le représentant de l'entité adjudicatrice, par décision du 11 octobre 2011, a classé première l'offre de l'entreprise INEO Réseaux Est pour un montant de 248 888 € HT.

Le dossier n° B-2011-2761 relatif à un marché pour les travaux de maintenance du réseau d'assainissement, lot n° 12, concerne l'autorisation de signer l'avenant de transfert à la société REGIL TP SARL. En effet, la société REGIL TP a changé de raison sociale à effet du 29 avril 2011 et a informé la Communauté urbaine de ce changement le 3 août 2011 et lui a fourni le 21 septembre 2011 les informations nécessaires à l'élaboration d'un avenant de transfert.

Le dossier n° B-2011-2762 relatif à un marché attribué à la société BASF Performance Products France, fournitures de polymères pour les stations d'épuration de la Communauté urbaine de Lyon, concerne une autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société BASF SE. Le groupe BASF SE a modifié son organisation et a procédé à un transfert d'activité de l'entreprise BASF Performance Products France à la société mère BASF Se à effet du 3 octobre 2011. Il a informé la Communauté urbaine de ce changement le 13 septembre 2011 et lui a fourni les informations nécessaires

à l'élaboration d'un avenant de transfert. Il convient d'approuver l'avenant de transfert, toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Le dossier n° B-2011-2775 concerne la rénovation des armoires électriques de 5 stations de relèvement, trémie axe Nord-Sud et l'autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises INEO/A2I. Une procédure adaptée a été lancée pour l'attribution de rénovation des armoires électriques de 5 stations de relèvement, trémie axe Nord-Sud. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, par décision du 4 novembre 2011, a classé première l'offre du groupement d'entreprises INEO/A2I pour un montant de 207 337 € HT.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Daclin (pouvoir à M. Bernard) et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2722 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2732 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2011-2720 - Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue André Chénier - Direction de la voirie -

N° B-2011-2738 - Décines Charpieu - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située chemin du Montout au droit de la parcelle cadastrée BK 25 - Direction de la voirie -

N° B-2011-2739 - Lyon 9° - Déclassement et cession de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue de Champagne - Direction de la voirie -

N° B-2011-2740 - Saint Priest - Transfert, à titre gratuit, d'une partie du parking communautaire situé à l'angle de la rue Léon Perrier et de la rue Maréchal Leclerc par la Communauté urbaine de Lyon au profit de la Commune - Direction de la voirie -

N° B-2011-2741 - Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Vénissy - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de la rue Aristide Bruant et de l'avenue Jean Cagne - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2720, B-2011-2738 à B-2011-2741. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, le premier dossier, n° B-2011-2720 concerne la Commune de Saint Priest. Je rappelle que l'Association syndicale Les Marendiers a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue André Chénier à Saint Priest, à l'exception des impasses perpendiculaires à cette voie. Le classement de cette voie permettrait ainsi d'assurer la desserte publique d'un ensemble d'habitations depuis la rue Jean de La Bruyère qui appartient déjà au domaine public de voirie communautaire. L'Association syndicale s'est engagée

à céder ces parcelles à titre gratuit. L'ensemble des services communautaires consultés a émis un avis favorable à ce classement. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, la présente opération a été dispensée d'enquête publique.

Le dossier suivant, n° B-2011-2738, concerne la Commune de Décines Charpieu. L'ensemble du projet d'aménagement envisagé par la Foncière du Montout, filière du groupe Olympique lyonnais, sera réalisé en plusieurs étapes successives. Je rappelle que la première partie du projet prévoit la réalisation d'un stade d'une capacité d'environ 60 000 personnes. Dans le cadre de ce projet, la Foncière du Montout a acquis la parcelle cadastrée BK 25 située au bout de la partie urbanisée du chemin du Montout. La Foncière du Montout a sollicité la Communauté urbaine de Lyon, en date du 16 novembre 2010, afin d'obtenir le déclassement et la cession à son profit de la partie du domaine public communautaire au droit de la parcelle cadastrée BK 25 d'une surface de 242 mètres carrés. Le 17 janvier 2011, le Bureau de la Communauté urbaine a approuvé le principe de déclassement au droit de cette parcelle. Une enquête technique a été réalisée en vue de ce déclassement, et a fait apparaître la présence de réseaux. La Foncière du Montout s'est donc engagée à prendre en charge le dévoiement de ces réseaux. De plus, l'ensemble des services communautaires a donné un avis favorable à ce déclassement. Une enquête publique, préalable à ce déclassement, s'est déroulée du 5 au 19 septembre 2011 inclus. A l'issue de cette enquête un avis favorable a été donné par le commissaire-enquêteur. Il est donc proposé de poursuivre cette procédure de déclassement de cette parcelle en vue de sa cession à la Foncière du Montout.

Le dossier suivant, n° B-2011-2739, concerne la Commune de Lyon 9°. Dans le cadre de la restructuration de son casernement de Lyon Duchère, le SDIS du Rhône a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue de Champagne, une emprise de 3 mètres carrés et une autre de 43 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique a montré la présence de réseaux et leur dévoiement sera à la charge du SDIS. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, l'opération est dispensée d'enquête publique.

Concernant le dossier n° B-2011-2740, dans le cadre du projet urbain de la ZAC du Triangle à Saint Priest, la Commune a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir le transfert de propriété d'une partie du parking communautaire situé à l'angle de la rue Léon Perrier et de la rue Maréchal Leclerc en vue du réaménagement de l'ensemble de ce parking dont le reste de l'emprise lui appartient déjà. Ce transfert est réalisé dans le cadre de l'article L 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques qui stipule que les biens des collectivités peuvent faire l'objet d'une cession amiable, sans déclassement préalable, lorsque la vente a lieu entre 2 collectivités et que le bien est destiné à l'exercice de leurs compétences. Aucun déclassement n'est donc nécessaire. A l'issue de la cession le bien relèvera du domaine public communal.

Le dossier suivant, n° B-2011-2741, concerne la Commune de Vénissieux : dans le cadre de la ZAC de Vénissy et en vue de la vente à l'Office public de l'habitat du Département du Rhône pour la réalisation d'un projet immobilier, la SERL a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire situé à l'angle de la rue Aristide Bruant et de l'avenue Jean Cagne à Vénissieux. Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser au profit de la SERL, la parcelle cadastrée sous le numéro 2740 E,

d'une surface de 10 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée à fait apparaître la présence de réseaux qui seront déviés à la charge de la SERL. La présente opération est donc dispensée d'enquête publique. Il est prévu que la SERL cède gratuitement ce tènement. Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Daclin (pouvoir à M. Bernard) et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2741 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2011-2744 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Société foncière d'habitations économiques (SFHE) auprès de Dexia - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2745 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest - Porte des Alpes habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2746 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Sollard auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2747 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit agricole - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2748 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2744 à B-2011-2748. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PEDRINI, rapporteur : Merci monsieur le Président. Comme d'habitude ce sont des garanties d'emprunts.

Le dossier n° B-2011-2744 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Société foncière d'habitations économiques. Le prêteur est Dexia. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 31 logements PLS à construire et le montant total garanti est de 2 763 350 €.

Le dossier suivant, n° B-2011-2745, concerne des garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest-Porte des Alpes habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 19 logements à construire : 3 PLUS, 13 PLUS CD, 3 PLAI, 33 logements en acquisition en Vefa, soit 11 PLUS, 12 PLUS CD, 10 PLAI et 40 logements en réhabilitation. Le montant total garanti est de 6 999 000 €.

Le dossier n° B-2011-2746 concerne des garanties d'emprunts accordées à la société HLM Sollard. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 22 logements en acquisition en VEFA, soit 17 PLUS et 5 PLAI 14 logements en construction, soit 14 PLAI. Le montant total garanti est de 4 784 092 €.

Le dossier n° B-2011-2747 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la société HLM ICF Sud-Est Méditerranée. Le prêteur est le Crédit agricole. Pour cet organisme 5 logements en PLS sont concernés. L'emprunt est garanti à 85 % pour un montant de 411 881 €.

Le dernier dossier, n° B-2011-2748, concerne des garanties d'emprunts accordées à la société HLM ICF Sud-Est Méditerranée. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme les emprunts garantis à 85 % concerne 24 logements en acquisition en Vefa, soit 19 PLUS et 5 PLAI et le montant total garanti est de 1 755 015 €.

Voici monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice Présidente PEDRINI.

N° B-2011-2752 - Location et maintenance de véhicules poids lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° B-2011-2752. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Monsieur le Président, un seul dossier, n° B-2011-2752. Il s'agit d'un marché à bons de commande pour louer 4 véhicules poids lourds pour la viabilité hivernale qui a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres. Lors de sa séance du 7 octobre 2011, la commission permanente d'appel d'offres a choisi, pour ces deux lots, l'entreprise EURO Location. C'est une autorisation pour le Président à signer le marché et tous les actes contractuels.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° B-2011-2754 - Lyon 2° - Etudes du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Perrache - Marché de réalisation et de suivi d'études pré-opérationnelles pour l'aménagement du PEM de Perrache - Autorisation à signer un marché "In house" selon l'article 3.1 du code des marchés publics avec la Société publique locale d'aménagement du territoire (SPLA) Lyon-Confluence - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° B-2011-2754. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Il s'agit du marché de réalisation et du suivi d'études pré-opérationnelles pour l'aménagement du Pôle d'échange multimodal de Perrache. C'est un projet partenarial qui regroupe différents maîtres d'ouvrage que sont la SNCF Gares et connexions, RFF, le SYTRAL et la Communauté urbaine. Celle-ci s'est vu confier différentes études pré-opérationnelles et, en lien avec ces études, elle doit également étudier l'accessibilité globale à Lyon Confluence et la faisabilité de la réorganisation des fonctionnalités urbaines. Aussi la Communauté urbaine souhaite

confier ces études à la SPLA Lyon-Confluence pour assurer la gouvernance globale du projet. Ce marché est conclu entre un pouvoir adjudicateur, la Communauté urbaine et un cocontractant à la SPLA Lyon-Confluence sur lequel la Communauté urbaine exerce un contrôle comparable à celui qu'elle exerce sur ses propres services. La SPLA Lyon-Confluence réalise l'essentiel de ses activités pour la Communauté urbaine. Elle est donc en mesure d'avoir ce marché qui n'est donc pas soumis au code des marchés publics. Je le dis pour ma collègue, madame la Vice-Présidente Pédrini, puisque c'est une particularité. En conséquence, il appartiendra à la SPLA Lyon-Confluence, sans publicité ni mise en concurrence, d'assurer la mise en concurrence elle-même des prestataires qu'elle retiendra pour l'exécution du marché. Il s'agit d'études pré-opérationnelles pour un montant de 508 300 € TTC. Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, MM. Collomb, Darne, Bouju, Crimier et Bernard n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2754 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

N° B-2011-2755 - Lyon 4° - Tunnel de la Croix-Rousse - Maintenance des équipements de gestion technique centralisée - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec le groupement SERELEC-M2E - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° B-2011-2755. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit de la maintenance des équipements de gestion technique centralisée spécifiquement produits pour le tunnel de la Croix-Rousse. Ce système a été développé, fourni, installé et maintenu par l'entreprise Serelec depuis la fin des années 80. Il est composé d'un ensemble d'équipement informatique avec des logiciels spécifiques ainsi qu'un ensemble de modules électroniques également spécifiques. Ce système a été mis au point par Serelec. La maintenance est depuis 2009 réalisée par un sous-traitant l'entreprise M2E dont le gérant est d'ailleurs un ancien de Serelec. Serelec est le seul prestataire en mesure de fournir et développer ces modules électroniques spécifiques. M2E est le seul intégrateur à pouvoir maintenir l'ensemble du système GTC. Le recours à ces 2 entreprises est incontournable. On a prévu un allotissement avec 2 lots.

Le lot n° 1 : fourniture, pilotage et coordination des interventions, c'est l'entreprise Serelec qui en est titulaire. Le lot n° 2 : maintenance des équipements, c'est l'entreprise M2E qui en est titulaire. Comme vous le savez, le tunnel de la Croix-Rousse est en phase de rénovation avec la construction du 2° tube mais, on ne le dit pas assez, également la rénovation totale de l'ancien. Il est proposé, en attendant la fin de cet important chantier, de conclure un marché à bons de commande avec ces entreprises, pour une durée ferme de 1 an, reconductible de façon expresse 2 fois une année, montant 80 000 € HT minimum et 160 000 € HT maximum par an, soit 240 000 € montant minimum et 480 000 € montant maximum pour les 3 ans. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 21 octobre 2011, a attribué le marché à Serelec-M2E. Il vous est demandé d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2011-2756 - Lyon 7° - Marché d'études et de conseil en urbanisme, architecture et paysage - Résiliation partielle du marché n° 09416009 - Direction générale - Missions territoriales - Gerland -

N° B-2011-2764 - Lyon 2° - Place Bellecour - Travaux d'aménagement de la partie sud - Lot n° 8 : éclairage public - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2765 - Lyon 2° - Marché communautaire attribué à la Société d'application électro-mécanique (SAEM) - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Roger Martin Rhône-Alpes SAS - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2766 - Lyon 8° - Mermoz Nord - Aménagement des espaces publics - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2011-2756 et B-2011-2764 à B-2011-2766. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Le premier dossier, n° B-2011-2756, concerne la résiliation du marché d'études qui avait été passé avec le Cabinet Marguerit et Paris, à Gerland. Ils ont consommé l'ensemble de l'enveloppe qui était prévue éventuellement sur 3 ans. C'est le symptôme d'une accélération des mutations foncières de la construction de projets, aussi bien en tertiaire qu'en logement social sur Gerland. D'ailleurs, je voulais préciser, aussi bien dans les procédures encadrées que dans le diffus, que la Communauté urbaine souhaite redéfinir la mission, sans doute pour lui donner des moyens plus importants et plus adaptés à cette mutation.

Le deuxième dossier, n° B-2011-2764, est un avenant sur un lot d'éclairage public, le lot n° 8 à Bellecour. On a engagé les travaux parce qu'il y avait urgence et on avait déjà du retard sur le réaménagement des kiosques. Depuis 1941 la place Bellecour est un site classé. Il faut demander au ministère son autorisation et son accord sur les propositions que l'on fait en matière d'éclairage. Il n'a jamais mis que 7 ou 8 mois pour nous répondre. On n'a pas attendu, on a commencé. Désormais, nous connaissons leurs demandes et on a repris des études. Ce sont des mâts de 18 mètres de nature diverse et en nombre limité. Il y a un avenant, qui n'est pas très conséquent, mais dont le montant est de 24 552,69 € HT.

Ensuite un long dossier, n° B-2011-2765, pour dire que l'on a signé un marché avec une société qui s'appelle le groupe Roger Martin Rhône-Alpes SAS qui a repris les activités de la SAEM par transmission universelle du patrimoine. Je ne sais pas ce que c'est mais il y a une société à qui on avait confié un marché qui disparaît et une autre qui la reprend. Donc on vous demande l'autorisation de confier le marché de travaux d'éclairage public à Roger Martin Rhône-Alpes SAS.

Le dernier dossier, n° B-2011-2766, à Mermoz nord, est un avenant car il y avait un marché qui avait été proposé sur l'ensemble des espaces publics de Mermoz nord. Tim Boursier Mougnot avait tout le marché sauf une rue, la rue Caroline Aigle qui aurait dû être réalisée avant les travaux de l'OPH puisqu'il

s'agit d'une voie de desserte pour permettre la construction des logements. Compte tenu du retard important de l'OPH, on réintègre la rue Caroline Aigle dans le marché d'ensemble. C'est un avenant de 41 178,28 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2011-2758 - Saint Fons - Travaux de mise en oeuvre d'un générateur photovoltaïque au centre de formation Léon Blum - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2759 - Marché public pour les prestations topographiques et foncières sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon (lot n° 3) attribué à la société Axis conseils - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Axis conseils Rhône-Alpes - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2011-2760 - Marché public pour des prestations topographiques spécifiques attribué à la société Axis conseils - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Axis conseils Rhône-Alpes - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2758 à B-2011-2760. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2758 vise à vous autoriser à signer un marché de travaux de mise en oeuvre d'un générateur photovoltaïque au centre de formation Léon Blum avec le groupement d'entreprises FL Energie/AB Services Etanchéité puisque ces travaux permettront, simultanément, de faire la mise en étanchéité des toitures-terrasses pour un montant de 208 721,94 € HT.

Les dossiers suivants, n° B-2011-2759 et B-2011-2760, sont concernés sensiblement par la même chose. Il s'agit de 2 marchés pour des prestations topographiques qui ont été attribuées à la société Axis conseils. Cette société cède sa branche de géomètre expert à Axis conseils Rhône-Alpes. Il s'agit simplement de valider le transfert des 2 marchés concernés.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2011-2763 - Décines Charpieu - Anneau Bleu - Construction d'une passerelle modes doux sur le canal de Jonage - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bernard rapporte le dossier n° B-2011-2763. Monsieur Bernard, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BERNARD, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est un dossier qui s'inscrit dans le cadre de l'Anneau Bleu, pour la construction d'une passerelle modes doux sur le canal de Jonage qui est réclamée, depuis un certain nombre d'années, par l'ensemble de nos concitoyens du Grand est pour un nouveau franchissement du canal de Jonage. Il s'agit de vous donner l'autorisation, monsieur le Président, de signer un avenant supplémentaire pour le maître d'ouvrage. Je rappelle, à mes chers collègues, que la rive gauche du canal de Jonage a été livrée dans sa belle réalisation depuis le mois de juin. Elle est très fréquentée les week-ends et les jours de beaux temps et les retours sont exceptionnellement bons.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BERNARD.

N° B-2011-2767 - Saint Priest - Centre-ville - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Aménagement de la place Roger Salengro - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2768 - Vaulx en Velin - Carré de soie - Marché d'étude urbaine pour le secteur Yoplait - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2773 - Givors - Centre-ville et quartier des Vernes - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2774 - Grigny - Quartier du Vallon - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'action 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2011-2767, B-2011-2768, B-2011-2773 et B-2011-2774. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Le dossier n° B-2011-2767 concerne la Commune de Saint Priest. Il vous est proposé de signer un avenant pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de 9 840,10 € TTC, suite à l'évolution du projet d'aménagement de la place Roger Salengro à Saint Priest.

Le dossier suivant, n° B-2011-2768, est victime d'une erreur d'aiguillage car c'est mon collègue monsieur Crimier qui aurait dû le prendre mais, exceptionnellement, je veux bien le suppléer dans sa lourde tâche. Là aussi, il vous est proposé de signer un avenant au marché d'étude urbaine pour le secteur Yoplait, compte tenu de l'accélération de cette opération dans le secteur du Carré de soie, sur la Commune de Villeurbanne et non pas de Vaulx en Velin.

Les dossiers n° B-2011-2773 et B-2011-2774 définissent le programme d'actions 2011 dans le cadre des conventions de gestion sociale et urbaine de proximité. Le dossier

n° B-2011-2773 concerne le quartier des Vernes et le dossier
n° B-2011-2774 concerne Grigny, le quartier du Vallon.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2773 et B-2011-2774 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2011-2769 - Euronews - Convention de prêt participatif du 18 décembre 1992 - Autorisation de signer un avenant n° 2 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service implantation et immobilier d'entreprises -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte le dossier n° B-2011-2769. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président, un dossier d'actualité et d'envergure car vous avez posé la première pierre d'Euronews ce week-end avec de nombreuses personnalités. Je rappelle simplement qu'Euronews a une créance auprès de 3 collectivités : le Département, la Région et la Communauté urbaine de Lyon. Ces 3 collectivités ont souhaité convertir cette créance en actions. Le 4 juillet 2011, le Conseil d'Etat a donné son accord. Cette conversion nécessite un délai supplémentaire. C'est ce qui est demandé dans cette convention. L'accord d'un délai supplémentaire jusqu'au mois de décembre 2012.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

La séance est levée à 11 heures 35.
